

Mise en ligne : 7 avril 2016.  
Dernière modification : 17 janvier 2021.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH

filiale de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/BCEEM.pdf)

Société anon., 29 juin 1923. Apporteur : Albert Egret <sup>1</sup>.

Société immobilière de Marrakech  
(*La Journée industrielle*, 29 juillet 1923)

Cette société anonyme nouvelle a pour objet le lotissement, la mise en valeur de propriétés immobilières situées à Marrakech et apportées par M. Egret. Le siège est à Marrakech (Skil-Mimoun). Le capital est de 3.750.000 fr. en actions de 500 fr. dont 5.300 attribuées à M. Egret et à la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles, en rémunération d'appoints. Les premiers administrateurs sont : MM. Hippolyte Bardon, président de la Société d'élevage et d'agriculture du Nord-Marocain, à Paris, rue du Colonel-Bonnet, 9 ; Gustave Belin, industriel, à Saint-Mandé, avenue Daumesnil, 16 ; Albert Egret, propriétaire, à Sidi-Mimoun, Marrakech (Maroc) ; Georges Froment-Guieysse, directeur général du Comité de l'Océanie Française, président-directeur de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles, à Paris, rue des Saints-Pères, 15 ; Émile Lemoigne, administrateur délégué de la Compagnie du Sud-Marocain, à Paris, rue Lafayette, 44 ; et la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles, à Paris, rue de la Victoire, 94.

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH  
S.A. au capital de 3,75 MF.  
Siège social : Paris, 94, rue de la Victoire  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 603)

Conseil d'administration  
composé de 4 à 8 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.  
BARDON (Hippolyte), 36, r. La-Fontaine, Paris ;  
BELIN (Gustave), 16, av. Daumesnil, Saint-Mandé ;  
EGRET (Albert), Sidi Mimoun, Marrakech ;  
FROMENT-GUIEYSSE (Georges), 15, r. des Saints-Pères, Paris ;  
LEMOIGNE (Émile), 37, bd Garibaldi, Paris ;  
BANQUE COLONIALE D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES MUTUELLES, 94, r. de la Victoire,  
Paris.

Commissaires aux comptes  
BOISSEAU (Charles), 10, r. St-Florentin, Paris ;

---

<sup>1</sup> Albert Egret : également administrateur de la Société d'Amizmiz et de la Cie du Sud-Marocain (participation de la BCEEM).

ROUGERON, bd des Italiens, Paris ; suppléant.

Capital social. — 3.750.000 fr. en 7.500 act. de 500 fr. chacune.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % d'intérêt aux act. Le surplus : 8 % tant que toutes les actions n'auront pas été entièrement et 12 % après et amortissement à la disposition du conseil d'administration. Le solde réparti aux actions à titre d'amortissement, puis de dividende.

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH  
(*Le Journal des finances*, 6 juillet 1928).

L'assemblée générale ordinaire de la Société immobilière de Marrakech s'est réunie le 29 juin, sous la présidence de M. Georges Froment-Guieysse [président de la Banque coloniale d'études et d'entreprises mutuelles (BCEEM)].

L'assemblée a approuvé le bilan et les comptes qui lui ont été présentés. Le conseil a annoncé aux actionnaires la conclusion récente de ventes importantes de terrains, ce qui permet d'entrevoir, pour la fin de juillet, une répartition à titre d'amortissement.

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH  
(*Le Journal des finances*, 12 octobre 1928).

Cette société, qui a mis en paiement le 31 juillet, à titre de premier amortissement du capital, une somme de 80 francs par action, va rembourser à ses actionnaires, à la date du 10 octobre prochain, une somme identique.

Ce remboursement sera effectué aux caisses de la Banque coloniale, 94, rue de la Victoire, Paris, sur présentation des titres pour estampille.

---

La situation immobilière à Marrakech  
(*Les Annales coloniales*, 12 et 19 juillet 1930)

Voici comment la Société immobilière de Marrakech envisage la situation du même nom :

La crise économique générale d'une part, et, de l'autre, le retard mis à arrêter définitivement et à réaliser le programme d'aménagement de la grande cité internationale d'hivernage que sera demain Marrakech ont ralenti les transactions et le prix nominal des terrains s'est sensiblement élevé.

En cette dernière année, le marché immobilier a été peu actif, alors que dans d'autres villes marocaines, à Fez, par exemple, on a assisté à la véritable éclosion d'une cité nouvelle et que les opérations immobilières y ont été particulièrement actives, amenant une hausse rapide du prix des terrains.

À Marrakech, au contraire, il semble que l'ampleur même des projets envisagés ait retardé leur réalisation.

Cette situation n'est d'ailleurs que toute transitoire, et on doit s'attendre avant peu à une croissance rapide de la capitale touristique de l'Afrique du Nord.

---

1931 (JANVIER) : FAILLITE DE LA BCEEM

---

IMMOBILIERE DE MARRAKECH.  
(*Le Journal des débats*, 10 juillet 1931)

Le bilan, qui sera présenté à l'assemblée ordinaire du 29 juillet, ne comporte pas de compte de profits et pertes, ni de modification notable par rapport au précédent.

---

IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH  
(*L'Africain*, 25 août 1931)

Les actionnaires réunis le 29 juillet en assemblée ordinaire ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé et décidé de porter au débit de la réserve spéciale le solde du poste comptes à amortir, soit 84.524 fr. 86. Elle a relevé de leurs fonctions les anciens membres du conseil et a réélu comme administrateurs : MM. H[ippolyte] Bardon, Beln [*sic* : *Belin*], [Albert] Egret] et [Émile] Lemoigne [BCEEM et filiales].

---

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH  
(*Le Journal des finances*, 25 mars 1932).

Remboursement de capital de 30 francs le 25 mars.

---

IMMOBILIÈRE DE MARRAKECH  
(*Les Annales coloniales*, 5 janvier 1935)

Réunis le 4 janvier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1933, accusant une perte de 66.348 fr. Ils ont décidé de débiter la réserve spéciale du montant du compte d'attente, soit 284.400 francs.

---

Membres actifs de l'Automobile Club du Maroc  
(*Annuaire de l'automobile et du tourisme au Maroc*, 1937)

Albert Egret, adm. dél. de la Société immobilière de Marrakech, Sidi-Mimoun, Marrakech.

---

Société immobilière de Marrakech  
(*Les Annales coloniales*, 1937)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 25 juin, a décidé de transférer à Marrakech (Maroc), 26, Sidi Mimoun, le siège social de la société actuellement établi à Paris, 46, rue de Provence.

---

AEC 1951-928 — Société immobilière de Marrakech (S.I.M.), 26, rue de Sidi-Mimoun, MARRAKECH (Maroc).

Capital. — Société anon., fondée en juin 1923, 3.750.000 fr. en 7.500 actions de 500 fr. amorties de 380 fr., dont 5.300 d'apport.

Objet. — Lotissement et mise en valeur de propriétés immobilières à Marrakech, apportées par M. Egret.

Conseil. — MM. Albert Egret, présid. dél. ; Pierre Bardon, Henri Croze.

---